

Motion 8 Mars :

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'UNEF se mobilise contre l'exploitation des femmes sous toutes ses formes, mais aussi contre les systèmes de domination sexistes qui perdurent au sein de notre société.

Mais malgré un combat mené depuis plusieurs dizaines d'années et animé par des militantes déterminées qui ont su faire évoluer les lignes des organisations progressistes, les systèmes de domination continuent à se renforcer mutuellement à cause de l'inaction et de l'instrumentalisation de ces causes par des institutions diverses. Ces systèmes sont aujourd'hui la cause de la pauvreté, de l'exclusion, de la violation des droits humains, ainsi que de l'aliénation des personnes qui subissent la violence de ces systèmes.

Face à ces nécessités l'UNEF souhaite prendre deux positions strictes concernant ce qui est actuellement fait par Aix-Marseille Université et ce qui pourrait être fait à l'échelle des étudiants concernant le défi que représente la lutte constante pour les droits des femmes.

En préambule, il aurait été judicieux, de convier les associations étudiantes progressistes dans le cadre de la journée du 8 mars, puisque ces dernières sont très investies sur la lutte et la défense des droits des femmes.

Néanmoins il faut tout de même, saluer les actions engagées par Aix-Marseille Université dans le cadre de la lutte pour l'égalité femme-homme. Malheureusement, ces actions restent marginales dans la communauté universitaire et globalement insuffisantes.

Pour illustrer cette position, aujourd'hui le BDE de Droit est en capacité d'organiser une campagne « octobre rose » alors que notre université ne parvient pas à mettre en place des pôles santé sur tous ses sites. Alors que l'UNEF organise aujourd'hui un mur de la parole sur lequel les femmes peuvent laisser un témoignage anonyme d'une oppression sexiste qu'elles ont pu subir durant leur vie, notre université ne peut pas faire plus qu'un affichage d'une campagne régionale pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles, ainsi que les violences conjugales. Alors que notre université assure la parité au sein de ses instances, ce qui est nécessaire mais non suffisant, l'UNEF organise aujourd'hui la féminisation des noms de tous les amphithéâtres de la faculté ALLSH ainsi que du site de Saint-Charles afin de palier, à

notre échelle, à l'invisibilisation de femmes exemplaires, privées d'histoire par un patriarcat toujours en action au sein de certains programmes scolaires. Eh bien ! Invertissons les rôles ! L'amphi Guyon n'a jamais existé, mais se nomme actuellement l'amphi Simone Veil. Plus d'amphi 1, mais un amphi Edith Cresson, seule femme à avoir été première ministre en France. De même, l'amphi Portalis est un mythe, son nom réel est l'amphi Jeanne Chauvin, première femme à avoir plaidé en France, c'était en 1901 !

Malgré tout, il faut avouer que ce n'est pas suffisant de défendre les femmes du passé, il faut également défendre les femmes que nous côtoyons chaque jour au sein de nos universités. Personnelles, professeurs, étudiantes. Ces femmes possèdent toutes un point commun dans leur vie quotidienne. Un point commun qui pèse sur leurs ressources et les rend plus précaires que les hommes durant une partie importante de leur vie. Toutes ces femmes ont leurs règles. Selon une étude britannique, les dépenses mensuelles pour ces protections reviennent à 18€ par mois en moyenne sans compter les dépenses liées aux anti-douleurs, aux sous-vêtements de rechange et j'en passe. Ce sont 18€ dont les femmes ne disposeront pas. Durant une vie, il s'agit d'une perte nette de plus de 23 000 € par rapport à un homme. Pour une étudiante, un mois de protections périodiques c'est l'équivalent de ce qui se trouve dans ce sac de courses. Pour une étudiante, une année de protections périodiques cela revient à une année de frais d'inscription. Cette inégalité est intolérable au sein d'un service public qui se veut aussi progressiste que l'enseignement supérieur français et doit être combattue fermement par notre présidence et nos conseils. C'est pourquoi nous souhaitons la mise à disposition immédiate de protections périodiques gratuites pour toutes celles qui désireraient en disposer.

Pour faire progresser la lutte pour les droits des femmes, il y a un besoin impérieux de faire travailler main dans la main AMU et les organisations progressistes. C'est pourquoi l'UNEF propose aujourd'hui, aux membres de la CFVU de s'engager sur deux actions concrètes. La première consiste à renommer la moitié de nos amphithéâtres avec des noms de femmes qui se sont distinguées par leurs travaux ou leurs actions, à l'instar de Simone Veil pour son combat en faveur de l'IVG. La seconde action, consiste à mettre en place de façon permanente et gratuite, des distributions de protections périodiques à destination des femmes de notre communauté universitaire. J'aimerais par ailleurs, soulever le fait que cela existe déjà dans d'autres universités comme l'Université de Lille.

Mesdames, messieurs, les Vice-présidents, chers collègues étudiants, chers membres de la CFVU, je vous demande solennellement, d'acter les deux actions que l'on vous propose ce jour, plus qu'un acte politique majeur pour l'engagement d'AMU dans l'égalité femme-homme, il s'agit d'une avancée historique pour toutes les femmes de notre grande famille universitaire ! Nous sommes en fin de mandat, il ne tient qu'à vous de léguer un héritage qui profitera à des centaines de milliers de femmes au sein de notre communauté universitaire.

Merci pour votre attention.